



Déclaration des élus FSU - FO - SGEN-CFDT des CT UBP et UDA sur la situation du SUC

Lors du vote sur la convention d'association UBP, UDA, IFMA et École Nationale Supérieure de Chimie, au CT de décembre 2014, nos élus avaient pointé les risques d'une telle nouvelle structure. Nous n'avons pas tardé à voir quelle utilisation pouvait être faite du CEA, le Conseil des Établissements Associés, gérant l'Association.

Ce qui s'est passé lors de la dernière réunion de ce Conseil, le 25 février, est extrêmement grave et inquiétant pour les personnels et usagers du Service Université Culture mais plus généralement pour tous ceux attachés à ce que la fusion des deux universités soit fondée sur le maintien et le renforcement de nos garanties collectives, de notre offre de formations, de nos missions dans le domaine de la recherche.

Depuis mai 2014, le SUC est privé de direction suite aux démissions consécutives à l'annonce du plan d'économies (-40 % de budget en 3 ans pour ce service !). Ceci a accru les difficultés de fonctionnement d'un service déjà fragilisé par la baisse de ses moyens.

Conformément au transfert des droits, biens et obligations du PRES à l'UBP depuis le 1^{er} janvier et à l'article 7 des statuts du SUC, un projet de gouvernance du service a été adressé au président de l'UBP. Une nouvelle équipe s'est portée candidate à la direction, soutenue par l'ensemble des 12 agents du SUC (6 enseignants responsables de secteurs artistiques et culturels et 6 BIATSS) lors d'un vote effectué à bulletins secrets.

À l'occasion du dernier Conseil des Établissements Associés, le Président de l'UDA a défendu, avec le soutien des représentants IFMA et de l'École de Chimie, ses propositions en faveur d'une réforme profonde des statuts du SUC ! Ce service ne serait plus dirigé -comme ses statuts le stipulent depuis sa création il y a 30 ans- par un enseignant-chercheur mais par un responsable administratif qui devrait se contenter de faire appliquer la politique culturelle définie par le vice-président culture de l'UDA. Le président de l'UDA a également annoncé qu'une fonction de chargé de mission politique serait créée pour faire le lien entre ce responsable administratif et le vice-président culture. Il a laissé penser que ce chargé de mission pourrait être le vice-président culture de l'UDA et qu'il souhaitait imposer le nom du futur responsable administratif, personnel de l'UDA.

Il faut savoir que le SUC accueille plus de 850 étudiants cette année dans près de 40 ateliers encadrés par des professionnels. 95% des étudiants viennent de l'UBP ; l'UBP en assure plus de 90% du financement. 5 agents sur les 6 BIATSS y travaillant sont de l'UBP, tout comme l'ensemble des enseignants responsables de secteurs. Le SUC relève administrativement et juridiquement de l'UBP.

Pourquoi un tel empressement à imposer une réforme profonde du SUC et à vouloir faire passer un service presque entièrement financé par l'UBP et fonctionnant grâce à ses personnels et étudiants, sous le contrôle de l'UDA ?

S'agit-il de remettre en cause le fait qu'une vocation prioritaire du SUC est la formation ? S'agit-il de réduire le nombre des ateliers avec toutes les conséquences professionnelles pour les intervenants et pédagogiques pour les étudiants ? S'agit-il de rompre avec le principe d'une validation d'une pratique artistique pour les étudiants, notamment du département des métiers de la Culture ?

S'agit-il par un acte politique symbolique de manifester la volonté de la présidence de l'UDA de dicter comment la future fusion doit se mener ?

Les élus FSU FO SGEN-CFDT dénoncent ce coup de force.

Ils demandent au prochain CA de l'UBP du 4 avril de refuser de soumettre au vote ce projet de modification des statuts. Ils demandent au CA de l'UDA de rejeter cette proposition.

Ils demandent que la désignation de la nouvelle direction qui s'est portée candidate auprès des personnels du SUC soit mise à l'ordre du jour du prochain CA de l'UBP. Il faut permettre à ce service de fonctionner de nouveau normalement et conformément à ses statuts.

Déclaration lue le 24 mars 2015 lors du CT de l'UBP